Image not found or type unknown

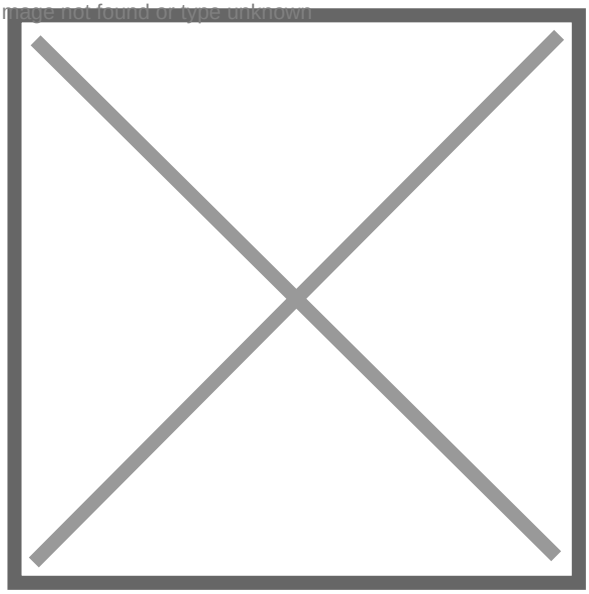

Quelle est la validité des attestations ?

Par **Aysa**, le **17/01/2009** à **10:38**

J'ai obtenu des attestations de mon entourage attestant que mon mari me maltraitait afin de faire une procédure de divorce pour faute. Les attestations datent de janvier 2008. Ayant des litiges avec mon avocate, le divorce traîne. Ma question : **quelle est la validité des attestations** (cela fait un an qu'elles ont été faites sont-elles encore valables ?). Le problème étant que j'ai eu beaucoup de mal à convaincre mon entourage de faire les attestations car elles craignaient des représailles violentes de la part de mon mari et je sais qu'elles refuseront aujourd'hui de refaire les attestations.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés